



Participation aux Colonies de Vacances

Printemps – Hiver – Été – Automne
2025



CRITÈRES D'OCTROI

- Être adhérent au CIE Bourse lors de l'inscription au séjour et lors du versement.
- 2 participations par an et par enfant de 4 à 17 ans seront prise en compte (même si les deux conjoints sont adhérents).
- Période de prise en compte des colonies : Printemps – Été – Automne - Hiver

MODALITÉS DE CALCUL

La participation est calculée en fonction :

- de vos ressources,
- du barème qui est actualisé chaque année,
- de votre facture sur une durée maximale de 15 jours pour l'été et de 7 jours pour l'hiver, le printemps et l'automne,

Barème 2025 – Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

	1	2 couple	2 mono	2,5 couple	2,5 mono	3 couple	3,5 mono	4 couple	4,5 mono	5 couple
A jusqu'à	40 777 €	63 100 €	54 596 €	69 000 €	60 500 €	75 000 €	72 280 €	86 660 €	83 500 €	98 500 €
B jusqu'à	47 400 €	70 000 €	61 500 €	75 800 €	67 300 €	81 500 €	78 800 €	93 500 €	88 400 €	105 000 €
C jusqu'à	57 500 €	79 831 €	71 500 €	85 700 €	77 200 €	92 000 €	87 200 €	103 500 €	95 800 €	115 000 €
D jusqu'à	64 200 €	86 500 €	78 000 €	93 200 €	83 400 €	98 150 €	92 000 €	110 000 €	101 000 €	122 000 €
E à partir de	64 201 €	86 501 €	78 001 €	93 201 €	83 401 €	98 151 €	92 001 €	110 001 €	101 001 €	122 001 €

Lecture des parts des couples : 2 adultes = 2 parts / 2 ad+1 enfant = 2,5 parts / 2 ad+2 enf = 3 parts / 2ad+3enf = 4 parts / 2 ad+4 enf = 5 parts

Lecture des parts des familles monoparentales : 1 adulte+1 enfant = 2 parts / 1 ad+2 enf = 2,5 parts / 1 ad+3 enf = 3,5 parts / 1 ad+4 enf =4,5 parts

Catégorie Fiscale	A	B	C	D	E
Taux de subvention	50 %	45 %	40 %	35 %	30 %

Les montants maximaux des factures pris en compte pour le calcul de la participation sont :

- pour l'hiver : 1 050 €,
- pour le printemps : 945 €,
- pour l'été 4-10 ans : 1 050 € / 11-14 ans : 1 260 € / 15-17 ans : 1 680 €,
- pour l'automne : 945 €.



DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE

Dossier à remplir uniquement après le retour de colonie de l'enfant maximum 1 mois après le retour de votre enfant,

Formulaire en ligne [ici](#)

Vous recevrez un accusé de réception de votre demande, envoyé par une adresse e-mail robot dont le seul usage est d'accuser réception des dossiers (pas d'échange de correspondance). Conservez-le bien.

Attention, cela ne veut pas dire pour autant que votre dossier est conforme.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER EN PDF

- **Facture acquittée** de l'organisme.
- **Bulletin de salaire de l'adhérent** du mois précédant le dépôt de dossier.
- **Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 complet du foyer.** S'il y a un changement de situation (mariage, pacs, divorce...) joindre les différents avis complets. Joindre l'avis de non-imposition pour les personnes non imposables sur l'année demandée.
- **Relevé d'identité bancaire (RIB) à remplir** directement sur le formulaire en ligne, (Pour des raisons pratiques, un RIB unique servira pour toutes les prestations du CIE Bourse.). Attention, pour les adhérents ayant un mandat SEPA en cours : tout changement de RIB impliquera l'annulation de votre mandat SEPA. En cas de demande d'inscription en ligne, vous devrez refaire votre demande de mandat SEPA.

Ces documents sont obligatoires pour l'obtention du remboursement.

La bonne constitution de votre dossier vous incombe.

Un dossier incomplet, non conforme ou hors délai impliquera un refus systématique.

Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter :
par téléphone au 01 40 13 56 60
ou par e-mail à enfance@ciebourse.com.

